Forêt de la DRÔME

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

Surfaces et volumes

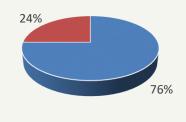
Taux de boisement de 53 %.

Superficie forestière totale est de 351 000 ha.

Surface de forêts privées 266 000 ha

(Source Observatoire des forêts)





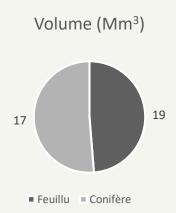
Forêt privée
Forêt publique

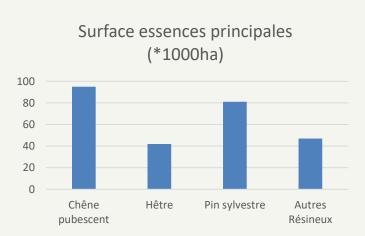
Le volume de bois vivant est de **36 000 000** m³ et le volume moyen est de **110** m³/ha (172 m³/ha en France).

Peuplements et essences (en surface)

Part des peuplements purement feuillus : 44 % Part des peuplements purement résineux : 32 %

Part des peuplements mixtes : 24 %





Ouels flux de bois en forêt?

Sur la période 2014-2022, la production biologique est de 900 000 m³/an, soit 2,7 m³/ha/an La mortalité est de 300 000 de m³/an, soit 0.9 m³/ha/an

Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur <u>l'Observatoire des forêts françaises</u>

La forêt privée et ses propriétaires

La forêt privée appartient à 39 900 propriétaires forestiers.

- 4,8 hectares de propriété forestière moyenne.
- 4 400 forêts de plus de 10 hectares représentant 67% de la superficie forestière.



Paysage de la Drôme . Etienne.beraud@CNPF

Source : Cadastre 2022	Nombre de comptes de propriété	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha De 4 à 10 ha De 10 à 20 ha Plus de 20 ha	30 500 5 000 2 400 2 000	76 13 6 5	31 400 32 000 34 000 96 700	16 16,5 17,5 50
TOTAL	39 900		194 100	

La Gestion Durable

Les documents de gestion durable certifient aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion: 144; 15 825 ha

Codes de bonnes pratiques sylvicoles : 40 ; 295 ha

L'enjeu majeur pour les forêts de la Drôme est le développement des surfaces bénéficiant d'un document de gestion dans un contexte de forêts très variées, aux enjeux très divers du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Missions et contact du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées



Améliorer et développer la gestion des forêts



Sensibiliser propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles



Regrouper les propriétaires et mobiliser les ressources



à la protection de la forêt et à sa pérennité



Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire

Contact des techniciens : https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr





